

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU PATRIMOINE
MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL

COMITE DU PATRIMOINE MONDIAL

Dixième session

(Siège de l'Unesco, 24-28 novembre 1986)

Point 8 de l'ordre du jour provisoire : Suivi de l'état de conservation
des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en péril

Ci-joint pour l'information du Comité, un bref compte rendu préparé par
l'UICN concernant l'état de 17 sites.

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR: SURVEILLANCE CONTINUE DE L'ETAT DE CONSERVATION
DES BIENS INSCRITS A LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

Rapport analytique sur les biens se trouvant dans une situation préoccupante

Le Comité, lors de sa septième réunion, a chargé l'UICN de le maintenir régulièrement informé de l'état de conservation des biens naturels figurant sur la Liste du patrimoine mondial. Ceci est un bref compte rendu de l'état de 17 sites se trouvant dans une situation préoccupante.

A. BIENS NATURELS FIGURANT SUR LA LISTE DES BIENS DU PATRIMOINE MONDIAL EN PERIL

1. Aire de conservation du Ngorongoro, Tanzanie. Une mission de l'UICN s'est rendue sur place, du 21 au 24 avril, pour rencontrer le conservateur par intérim, examiner la situation et aider à formuler une demande d'assistance technique. La situation est pratiquement la même que celle qui fut décrite aux 7e et 8e réunions du Comité: il y a une grave pénurie d'équipement et de matériel nécessaires à une gestion efficace. Dans l'immédiat, des véhicules pour les patrouilles et l'administration sont un des besoins les plus pressants. Deux demandes de projets ont été préparées et soumises au secrétariat du patrimoine mondial par le représentant de la Tanzanie à l'Unesco; ils ont été approuvés pour application immédiate. Suite à l'atelier organisé par l'UICN en décembre, on cherche actuellement à obtenir de NORAD une aide complémentaire de plusieurs millions de dollars. Si l'on parvient à obtenir une partie de cette aide, l'UICN recommandera le retrait de ce bien de la liste des biens en péril.

2. Parc national du Djoudj, Sénégal. La situation est restée inchangée depuis le rapport de décembre au Comité. L'UICN a coordonné un examen approfondi des problèmes de conservation dans le delta du Sénégal et a mis tout particulièrement l'accent sur la création de la Réserve de Diawling, adjacente au Djoudj; l'Union attend l'accord de la Mauritanie pour publier le rapport. Le directeur des parcs nationaux du Sénégal a envoyé à l'UICN et au WWF un projet d'assistance pour le Djoudj qui est actuellement à l'examen.

3. Parc national de la Garamba, Zaïre. Des rapports sur l'état des travaux ont été rédigés par les responsables du projet et le représentant du Zaïre apportera des précisions lors de la réunion du Comité. La population de rhinocéros s'est stabilisée à 17 individus mais il reste de graves problèmes de gestion (par exemple le retard dans le paiement des salaires du personnel).

B. BIENS NATURELS DONT ON ENVISAGE L'INSCRIPTION SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL EN PERIL

4. Parc national de l'Ichkeul. Le secrétariat a reçu une réponse officielle à la demande présentée lors de la dernière réunion du Comité. En avril, le gouvernement tunisien a publié des appels d'offre pour la construction d'une écluse qui atténuerait les problèmes immédiats du parc mais aucune offre n'a été approuvée et il faut encore trouver une solution aux problèmes qui se posent à plus long terme. En janvier a eu lieu au lac Ichkeul, un cours spécial sur la gestion des zones humides qui a contribué à mieux sensibiliser la population locale aux problèmes du parc.

5. Parc national de Tai, Côte-d'Ivoire. Le responsable du programme pour les forêts tropicales de l'UICN s'est entretenu de la situation à Abidjan, en mars, et il semble qu'aucun progrès n'ait été fait. Malgré des demandes réitérées, le secrétariat du patrimoine mondial n'a reçu aucune information. Nous continuons à recommander que ce bien soit placé sur la liste des biens en péril.

C. AUTRES BIENS NATURELS

6. Réserves de Mana Pools, Sapi et Chewore, Zimbabwe. Un braconnage sans précédent originaire de la rive zambienne du Zambèze a entraîné la disparition de plus de 100 rhinocéros et causé des pertes en vies humaines. Des hauts fonctionnaires des deux pays ont publié des déclarations exprimant leur inquiétude et les patrouilles ont été renforcées. L'adjonction du Parc national du Zambèze inférieur, proposée à la 8e réunion du Comité, serait une mesure susceptible d'améliorer la protection de la région. (De plus amples détails seront fournis à la réunion du Comité).

7. Réserve de gibier de Selous, Tanzanie. Des rapports nous sont parvenus faisant état d'un taux élevé de braconnage dans les deux années écoulées, dans cette région dont la superficie est supérieure à celle de la Suisse. La population d'éléphants est passée de 85 000 à 60 000 et 5000 animaux ont été tués illégalement en 1985. Le déclin des rhinocéros noirs est encore plus marqué: avec une diminution des effectifs de 90%, il ne reste plus que 300 individus. Une visite de cette réserve a eu lieu en avril et des réunions ont été organisées avec le gardien chef et les représentants du département de la faune. Avec l'assistance du WWF et de la Société zoologique de Francfort, on procède actuellement à un recensement et à une analyse de la gestion. Ces activités sont le point de départ d'un effort d'assistance concerté qui sera préparé dans quelques mois. Il est à noter qu'en 1985, le revenu des chasses organisées dans la réserve s'est élevé à 2 millions de dollars en devises.

8. Parc national de l'Iguazu, Argentine. La province des Missions où se trouve le parc a envoyé au Congrès argentin une demande de transfert de la région des chutes sous son administration afin de construire de nouvelles structures commerciales. Le directeur de l'UICN est intervenu auprès du Président de la République, indiquant que cette mesure n'est pas souhaitable et que les autorités du parc national doivent conserver leur contrôle sur cette région. Il n'y a pas eu de réponse.

9. Parc national des Glaciers, Argentine.

L'UICN a visité le site en mars. La construction d'un village a effectivement commencé et a eu des effets destructeurs sur cette région essentielle du parc. D'autres plans prévoient la construction d'un barrage dans le parc et les experts de la conservation de la région sont inquiets pour l'avenir du parc.

10. Parc national de Pirin, Bulgarie. Le rapport demandé lors de la 9e réunion du Comité ne nous est pas encore parvenu.

11. Atoll d'Aldabra, Seychelles. La Fondation des îles Seychelles indique que par manque de moyens financiers pour la gestion, il se peut que l'île soit développée et que l'on y construise, notamment, une piste d'atterrissage. Bien qu'il n'entraîne pas nécessairement des impacts graves sur l'environnement, l'essor du tourisme commercial peut faire surgir une multitude de problèmes de gestion. Il faudrait insister auprès de la Fondation sur l'importance de planifier soigneusement la gestion pour garantir que les impacts restent faibles.

12. Parc national du Nickolo-Koba, Sénégal. Il existe un projet d'ouverture d'une route à travers le parc où les activités intensives des braconniers causent déjà de gros dégâts. La construction de cette route risque d'ouvrir davantage le parc à de nouvelles déprédations. Un autre site a été proposé pour la route.

13. Réserve du mont Nimba, Guinée. Une compagnie minière suédoise et la Société des mines de fer de Guinée ont proposé la construction d'une nouvelle voie ferrée faisant la liaison avec le versant libérien de la montagne. Dans une lettre d'intervention, l'UICN note que si les forêts du côté libérien ont été détruites, celles du côté guinéen ont encore une grande valeur biologique et protègent le bassin versant. Il faudrait en tenir compte dans la construction de la voie ferrée. Nous attendons une réponse à cette suggestion.

14. Parc marin du récif de la Grande Barrière, Australie. Un projet de déclassement de 390 ha de l'île de Lindeman, en vue de l'extension d'une station de vacances, a été déposé devant le parlement du Queensland, le 27 février 1986. L'opinion publique s'est émue de la chose et le projet a été retiré le 12 mars. Une autre menace potentielle vient d'un projet d'ouverture d'une mine de silice dans la baie de Shelburne fait l'objet d'une enquête officielle de l'UICN.

15. Parc national de Kakadu, Australie. Les limites de ce site ont été considérablement repoussées afin d'inclure une zone humide importante qui devrait améliorer la viabilité de ce bien. Lors d'une visite au siège du service australien des parcs nationaux et de la faune, l'UICN a été informée que le secrétariat recevrait notification de cette extension. La nouvelle région devrait faire partie du bien du patrimoine mondial sans qu'il soit nécessaire de procéder à une nouvelle désignation. Cependant, les projets d'exploitation minière dans le parc sont préoccupants et le secrétariat a demandé des précisions à ce sujet.

16. Parc national des îles Galápagos, Equateur. De hauts responsables des parcs équatoriens étaient au siège de l'UICN en mars, afin de discuter de l'inclusion éventuelle dans le parc d'une réserve marine environnant les îles. Cette mesure a été fortement encouragée et un atelier sur le sujet devrait avoir lieu avant la fin de l'année.

17. Réserve de tigres de Manas, Inde. Lors de sa 9e réunion, le Comité a demandé à être tenu informé de la construction éventuelle d'un barrage sur le fleuve Manas. Ce projet est abandonné et la menace pesant sur la réserve n'existe donc plus.